

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Condé-sur-Iton
De : Corinne COURTEL <corinne.courtel@wanadoo.fr>
Date : 25/03/2022 12:43
Pour : pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Monsieur,

Habitante de Damville depuis l'âge de trois ans, j'ai quitté quelques années cette commune avant de revenir m'y installer avec mes enfants il y a plus de vingt ans.

Elue à Damville sur la liste d'opposition en 2014, nous avons avec mes colistiers rapidement collaboré en toute intelligence avec la majorité de l'époque à la gestion de la vie municipale et au développement de projets structurants pour la commune. Cela a notamment été vrai lors des premiers échanges sur le projet de création d'une commune nouvelle.

J'ai très rapidement été favorable à cette fusion car cela me paraît aller dans le sens de l'histoire. Les petites communes ne sont plus équipées pour mener seules les projets structurants nécessaires au développement d'une vie harmonieuse et répondant aux besoins des habitants.

Cela dit, je me suis dès le départ interrogée sur l'intégration de Condé-sur-Iton à notre commune nouvelle. En effet, le bassin de vie des Condéens, de par sa proximité géographique, est et restera Breteuil-sur-Iton.

À l'époque, l'argument principal avancé pour que Condé-sur-Iton intègre la commune nouvelle a été l'existence du syndicat scolaire entre Gouville et Condé. Or, la fusion entre les communes historiques de Manthelon et Le Sacq n'a pas supprimé le syndicat scolaire qui existait avant la fusion et n'empêche pas les enfants de ces communes déléguées de continuer à fréquenter l'école de Sylvains-lès-Moulins.

Les habitants n'ont jamais été consultés sur le sujet de la création de la commune nouvelle. Ce sujet n'était dans aucun projet municipal et les élus dont je fais partie non pas jugé nécessaire cette consultation de la population.

C'était une erreur que nous n'avons collectivement jamais su rattraper : nous aurions pu consulter les habitants pour choisir le nom de la commune, le gentillet mais non, nous avons persisté à travailler en vase clos entre élus. Ce n'est que plus tard qu'un concours pour choisir une nouvelle armoirie a été proposé à l'ensemble de la population.

Cette armoirie que nous avons choisie pour symboliser Mesnils-sur-Iton représente la ruralité à travers les couleurs vertes et jaunes, le bleu représente la rivière Iton qui nous réunit et surtout les cercles restés ouverts symbolisent l'ouverture de la commune nouvelle

aux autres. L'envie de construire une nouvelle page de l'histoire ensemble. L'ouverture ne peut se concevoir en sens unique. La porte ouverte permet à la fois d'entrer mais doit aussi permettre de sortir.

Aujourd'hui les Condéens ont, à une très grande majorité, exprimé à travers deux pétitions leur volonté forte de sortir de la commune nouvelle de Mesnil-sur-Iton. Je le regrette. Je regrette surtout que tout n'est pas été fait pour démontrer les intérêts de la fusion, pour inverser le sentiment d'exclusion des Condéens. La crise liée au Covid-19 n'excuse pas tout.

J'ai lu avec beaucoup d'attention de nombreuses contributions déposées sur le site de l'enquête publique : les Condéens, dans leur grande majorité, confirment leur volonté de sortir de la maison commune sans beaucoup d'arguments, il est vrai, si ce n'est le sentiment fort de ne pas être à leur place. Les témoignages demandant et argumentant le maintien de Condé-sur-Iton émanent, pour la plupart, d'élus de la majorité de Mesnil-sur-Iton, de leurs familles ou de leurs amis. Le fait d'être Damvillaise de longue date et Iton-Mesniloise me permet assez facilement d'identifier les auteurs des différents témoignages.

Je le redis à nouveau, je regrette sincèrement cette demande de sortie mais aujourd'hui je l'accepte.

Maintenir Condé-sur-Iton à tout prix dans notre maison commune est à mon sens totalement contre-productif. Nous devons pouvoir continuer à construire Mesnil-sur-Iton. Depuis trop longtemps déjà trop d'énergie est dépensée de part et d'autre à tenter de justifier et argumenter son propre point de vue.

La sortie de Condé-sur-Iton doit permettre à chacune des deux communes de continuer à construire sa propre histoire, à développer son territoire, à collaborer en bonne intelligence entre voisins notamment dans le cadre du syndicat scolaire ainsi qu'au sein de l'INSE 27.

Si, à l'issue de cette enquête publique, Monsieur le Préfet ne répondait pas favorablement à cette demande de sortie, cela risquerait d'entraîner pour les prochaines années une guerre de tranchée au sein du Conseil Municipal, la défiance de la population de Condé-sur-Iton mais également d'habitants d'autres communes historiques. Cela intensifierait le sentiment de certains habitants d'avoir été piégés et augmenterait la défiance envers les institutions de la République.

Notre République est construite sur les valeurs fortes de la démocratie et sur le principe de la liberté. Les contingences économiques, bien qu'importantes, ne peuvent pas à elles seules décider de l'avenir d'une commune et de ses habitants.

Dans l'attente d'une sérénité retrouvée afin de poursuivre la construction de Mesnil-sur-Iton à 8 communes historiques, je souhaite la défusion de la commune de Condé-sur-Iton de la commune nouvelle de Mesnil-sur-Iton.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma contribution et vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'assurance de mes salutations respectueuses.

Corinne Courtel

250 rue du Buisson Hardouin

Damville

27240 MESNILS-SUR-ITON